

CHARTRE DES MEMBRES

En rejoignant ConsomAction, vous adhérez à une vision commune : celle d'une économie qui réduit les déchets, préserve les ressources et favorise des modes de consommation plus durables et circulaires.

Nous reconnaissons que la transition vers des modèles plus vertueux est un processus continu. À ce titre, ConsomAction accueille également les acteurs engagés dans une démarche de progrès, pour autant qu'ils partagent les valeurs de la présente charte et s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration continue.

En signant cette charte, vous vous engagez à respecter les valeurs de l'association.
A savoir :

1. Réduire les déchets et préserver les ressources

Vous vous engagez à contribuer à la réduction des déchets et du gaspillage en mettant en œuvre au moins une des actions suivantes :

- Favoriser la vente en vrac, alimentaire et/ou non-alimentaire ;
- Encourager le réemploi et/ou les contenants réutilisables, avec ou sans consigne ;
- Limiter les emballages, primaires (B2C) et/ou secondaires/tertiaire (B2B) ;
- Réduire le gaspillage alimentaire.

2. Soutenir une économie responsable

Dans le cadre de votre activité, et lorsque cela est possible, vous participez ou soutenez :

- les circuits courts et les initiatives locales ;
- les filières qui réduisent l'impact environnemental des produits et services ;
- les solutions favorisant une économie circulaire, résiliente et sobre en ressources.

3. Promouvoir des modes de consommation réutilisables

Vous encouragez et acceptez l'utilisation de contenants apportés par vos clients. Vous privilégiez autant que possible les contenants, emballages et équipements réutilisables ou durable au détriment des solutions à usage unique.

4. Encourager des pratiques éthiques et sociale

Vous êtes attentif aux impacts sociaux (prix juste, conditions de travail, inclusivité, etc.) des filières avec lesquelles vous travaillez.



CONSOMaction

5. Faire vivre et renforcer la filière

En tant que membre de ConsomAction, vous contribuez au partage d'expériences, de connaissances et de bonnes pratiques afin de faire progresser collectivement la filière du vrac, du réemploi et de la réduction des déchets.

Vous participez à la dynamique du réseau en prenant part, selon vos possibilités, à ses activités, campagnes, groupes de travail ou événements. Vous contribuez également à la visibilité et au développement des solutions portées par ConsomAction et ses membres.

6. Respect de la charte

Les membres s'engagent à respecter l'esprit et les principes de cette charte. En cas d'écart constaté, ConsomAction privilégie le dialogue, l'accompagnement et la recherche de solutions correctives. En cas de manquement grave ou répété aux valeurs fondamentales de l'association, l'Organe d'Administration pourra prendre les mesures qu'il jugera appropriées, pouvant aller jusqu'à l'exclusion du membre.

Toute forme de greenwashing ou de communication trompeuse concernant l'impact de ses activités est contraire aux valeurs de ConsomAction et n'est pas admise.

Nom - Prénom :
Structure :

Date :
Signature :



CONSUMACTION ASBL

Adresse (siège): Mundo LLN. Avenue de Cîteaux 114, 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve

TVA : BE 0783.285.787